

nom. On avait également trouvé, sur le mort, une somme de quinze cents francs.

J'écrivis aussitôt au consul français résidant dans l'île, le priant de m'envoyer les papiers et l'acte de décès. Je demandai aussi qu'il voulût bien s'occuper d'employer l'argent trouvé à élever un tombeau convenable et à faire célébrer un service commémoratif pour André.

Je fis prendre le deuil aux enfants. Les pauvres petits pleurèrent leur " bon cher papa ", mort si loin d'eux ; mais ils se consolèrent vite. Cela était naturel : ils ne connaissaient plus que moi depuis si longtemps !...

Dieu m'est témoin que je n'avais pas désiré la mort d'André, et que je le plaignis sincèrement.

Je dois pourtant avouer que, dès lors, je respirai plus librement. Je devenais maîtresse absolue de continuer mon œuvre.

Je gardai le silence sur la triste visite reçue ; mais j'eus lieu de penser que malgré mes recommandations, Suzanne avait déchargé son âme près de mes amis.

Du moins, une allusion de M. Laumay me le fit supposer. Puis, il ne fut plus jamais question de ce sujet entre nous.

## XXVIII

Six nouvelles années ont passé ; ma tranquillité n'a plus été troublée ; ma tâche s'accomplit telle que j'avais désiré la voir s'accomplir.

Deux de mes neveux montrent des aptitudes qui méritent d'être encouragées.

René s'occupe beaucoup des animaux. Je l'enverrai, je l'espère, à l'École d'Alfort.

Pierre aime la botanique. Je serai heureuse si je puis le faire entrer au Jardin des plantes de Rennes.

Mon filleul est trop jeune encore, pour que je sache ce qu'il désire entreprendre. Mais je suis tranquille ; c'est un bon et charmant enfant, facile à diriger.

Paul, l'aîné de tous, s'est contenté d'apprendre l'état de boulanger. Je lui achèterai une bonne clientèle.

Rose m'aide au magasin ; elle m'y succédera plus tard, associée avec Julie : leur avenir est donc assuré.

Chaque année voit augmenter la prospérité de mon commerce.